

Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Novembre 2019

Sous la présidence de Daniel PERLATI, Maire

Présents : M. Daniel PERLATI - M. Marc LUCCHINI - Mme Monique LEYENDECKER - Mme Martine GERGAUD - M. Gabriel HOFFMANN - M. François MARQUET - Mme Marie-Thérèse KEUVREUX - M. Patrick GRASSER – Mme Christine KUNERAT - M. Dominique LE PEMP - Mme Valérie HASELMEIER - Mme Nathalie JUNG - M. Christophe LEYENDECKER - M. Christian SUBTIL

Absents excusés : M. Didier JACQUES donne procuration à Mme Christine KUNERAT - Mme Sophie FROMOND donne procuration à M. Daniel PERLATI – Mme Christelle HUNEAU - M. Christophe GUTH.

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 18 - Conseillers présents 14

N° 2019-040 – Vente de terrain

Suite à la reprise de la totalité des parcelles de l'association syndicale des Côteaux d'Illange, la commune dispose d'une parcelle de voirie d'une contenance de 33.59 ares cadastrée n° 415 section 19. Il convient de régulariser une fraction de cette parcelle d'une contenance d'environ 0.62 are située entre le n° 15 et le n° 17 de la rue des Marguerites et occupée par les plantations de la propriété voisine.

Cette fraction jouxte la parcelle n°405 section 19. Son propriétaire nous a fait part de son souhait de l'acquérir.

Le prix de vente du terrain est estimé à 2 000 €.

Après présentation faite par Marc LUCCHINI, l'assemblée, à l'unanimité :

- Autorise la vente d'une partie du terrain (0.62 are) pour un montant de 2000 €
Les frais d'arpentage seront à la charge de l'acquéreur.

Fait et délibéré à Illange, les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

La présente délibération a été publiée le 13 novembre 2019

Pour copie conforme,
Illange, le 13 novembre 2019
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
057-215703430-20191112-DM2019040-DE
Date de télétransmission : 18/11/2019
Date de réception préfecture : 18/11/2019